

	Le Gall Jean-Marie : Né le 31-01-1855 à Lanmeur ; études à Saint-Pol ; 1880, prêtre et vicaire à Camaret ; 1883, vicaire aux Carmes de Brest ; 1890, aumônier de la Retraite, Quimper ; 1900, recteur du Folgoët ; 1909, curé doyen de Taulé ; 1920, chanoine honoraire ; 1930, prêtre à Lanmeur ; décédé le 22-11-1935. Étude : <i>Semaine religieuse de Quimper et Léon</i>, 1935 p. 823-826.
--	---

M. le Chanoine Jean-Marie Le Gall, ancien Curé de Taulé. — M. le chanoine Le Gall est né à Lanmeur, en l'année 1855, dans une famille humble et modeste, mais profondément chrétienne. Son père était forgeron. Le petit Jean-Marie eut une enfance un peu turbulente et espiègle : d'un esprit très éveillé, habile dans tous les jeux et dans tous les exercices; du corps, il était admiré de ses camarades et considéré par eux comme un chef incontesté. A quinze ans, disciple de saint Eloi, il exerce le métier de son père, forge le fer et gagne déjà sa vie en ferrant les chevaux du voisinage. Puis, grâce à la générosité d'une tante, qui était pieuse et qui voulait avoir son prêtre, il entre au collège de Saint-Pol de Léon, où il fait d'excellentes études, aimé de ses condisciples, estimé de tous ses maîtres, qui lui confient la charge de sacristain.

Au Grand Séminaire, il est directeur du chant. Doué d'une très belle voix, qu'il cultivait avec soin, il aimait à chanter. Ce fut la passion de toute sa vie.

Ordonné prêtre en 1880, il fut d'abord vicaire à Camaret. Il conserva le meilleur souvenir de ce premier poste et il racontait volontiers les parties de mer parfois tragiques qu'il fit dans la baie de Douarnenez, certains jours de tempête.

Transféré à Brest, il fonde le patronage des Carmes, un des premiers dans le diocèse. Il se fit quêteur pour la circonstance. Dans ce patronage, il fut très aimé des enfants et des jeunes gens. Après quelques années de ministère dans la paroisse des Carmes, il devint aumônier des Dames de la Retraite à Quimper.

Quelqu'un a dit que pour être un prêtre complet, il faut avoir été vicaire, aumônier, recteur et curé. M. Le Gall a été tout cela.

En 1900, il fut nommé recteur du Folgoët. Voici ce que nous écrit un de ses successeurs, au sujet du bien qu'il a fait dans ce lieu de pèlerinage, si connu de tout le Léon.

« Le nouveau recteur s'occupe d'abord d'honorer l'ancien député de la 3e circonscription de Brest, Son Excellence Monseigneur Freppel, évêque d'Angers, le grand orateur qui prêcha pour le Couronnement de Notre-Dame du Folgoët le 8 septembre 1888. Par ses soins, une souscription est ouverte dans le Courrier du Finistère, et la statue de Monseigneur Freppel, faite par M. Hernot, sculpteur à Lannion, est apportée au Folgoët et mise en place en 1902. »

Mais cette année 1902 devait être pour M. Le Gall une année de grandes tribulations. C'est l'époque des expulsions de religieux et de religieuses. Au Folgoët, le recteur prépare lui-même la résistance, et toute la paroisse est debout frémissante autour de lui. »

Le 18 août, c'est l'expulsion, manu militari, des Sœurs du Saint-Esprit, qui dirigent l'école chrétienne des filles ; de Brest sont venus 16 gendarmes à cheval, 30 gendarmes à pied, 300 soldats d'infanterie coloniale. Chocs violents entre les défenseurs des Sœurs et la troupe armée. Devant l'acharnement de la lutte et l'imminence d'un massacre général de nos hommes,

M. l'amiral de Cuverville, sénateur du Finistère, demande à ceux-ci de déposer leurs penn-bas et de laisser passer les crocheteurs. Ce qui fut fait dans la douleur la plus vive.

Peu après, le dimanche 20 septembre 1902, M. Le Gall organisait au Folgoët un grand pèlerinage d'enfants. L'idée fut accueillie avec enthousiasme dans toutes les paroisses du Léon : dix mille enfants vinrent et d'innombrables grandes personnes. « A 10 h. 30, écrit M. Le Gall dans son registre paroissial, les deux grandes places du Folgoët sont couvertes par la foule qu'on a comparée à celle du grand jour du Couronnement... »

Quelques semaines plus tard, le 12 octobre, il ouvrait une grande mission qui dura deux semaines. « Après cette période de troubles et d'angoisses, écrit-il, cette mission est venue rétablir le calme dans les cœurs, sans donner toutefois l'espérance de jours meilleurs. »

Ajoutons que M. Le Gall a beaucoup fait pour donner de l'éclat et de la splendeur aux fêtes du Folgoët : articles dans les journaux pour annoncer le grand pardon du 8 septembre ou les cinq dimanches de mai (*ar pemp sul a Vaë*) ; formation de chorales de jeunes gens et de jeunes filles qui relevaient étonnamment le chant ; élan donné à la décoration de l'église, des maisons du bourg, à l'occasion des fêtes solennelles ; édification d'une chapelle sur la place du Couronnement, chapelle dont il prépara tous les détails et dont la première pierre fut bénite le 10 octobre 1910, sous son successeur M. Le Pape.

« Le souvenir de M. Le Gall est resté très vivant dans la paroisse.

En 1909, Monseigneur le mit à la tête de l'importante et si chrétienne paroisse de Taulé. Là, il trouve une église toute neuve, construite sous son prédécesseur, M. le chanoine Quéinnec. Il se hâte de la doter d'un beau carillon de quatre cloches dont il vantait l'harmonie et qui faisait sa fierté. Plus tard, il ornera le chœur de superbes vitraux. Entre temps, il agrandit l'école chrétienne des filles, tenue par les religieuses du Saint-Esprit. Il ne néglige pas le côté spirituel : missions, retraites, prédications pour les Quarante Heures, il n'épargne rien pour sanctifier de plus en plus ses nouveaux paroissiens.

Pour récompenser son zèle, Monseigneur le nomme chanoine honoraire. Il aurait voulu mourir dans cette chère paroisse de Taulé, mais un accident fâcheux, qui le rendit infirme, le força à donner sa démission, et après avoir célébré ses noces d'or sacerdotales, il se retira au presbytère de Lanmeur, où il a passé les cinq dernières années de sa vie dans le recueillement et la prière.

Le zèle de M. Le Gall ne reste pas renfermé exclusivement dans le ministère paroissial : il a travaillé avec succès aux missions bretonnes et il a consacré son rare talent d'écrivain breton à faciliter aux fidèles l'assistance aux offices, la sainte messe et les vêpres, par son *Leor Offern*. De plus, il a glorifié les Saints par ses livres si estimés : La vie de Victoire de Saint-Luc, l'apôtre de la dévotion au Sacré-Cœur, Buez Person Ars, Sant Jean-Marie Vianney, Miz Mari Santez Theresa ar Mabig Jezus. On a encore de lui des cantiques : Kantik an off ern, le Cantique de Saint Michel, pour la paroisse de Lesneven. Enfin, il a révisé et fait rééditer La Vie des Saints bretons, faite par M. Morvan et corrigée par M. Nicolas.

Lui, qui jusque-là avait joui d'une santé florissante et qui n'avait jamais été malade, fut frappé d'un mal subit, dans la nuit du 12 novembre. Le vendredi 15, on lui porta le saint viatique et le dimanche, il reçut l'Extrême-Onction, A partir de ce moment, il n'eut plus qu'une pensée : se préparer à la mort.

Le vendredi 22, à 6 heures du matin, après une nuit pénible, il récitait encore l'Angélus au son de la cloche ; quelques minutes plus tard, ayant jeté un dernier regard sur le crucifix suspendu au-dessus de son lit, assisté de M. le Curé et de son vicaire, il rendait son âme à Dieu.

Le samedi 23, trente-cinq prêtres, dont dix chanoines, l'ont conduit à sa dernière demeure. Une nombreuse délégation du Folgoët et une délégation plus nombreuse encore de Taulé, ont assisté à ses obsèques.

Et maintenant, qu'il repose en paix à l'ombre du vénéré sanctuaire de Notre-Dame de Kernitron qu'il a tant aimée et toujours priée.

Semaine religieuse de Quimper et Léon, 13/12/1935 p.823-826.